

► Actualités

Plus de services

Gagnez du temps et de l'argent passez à la carte à décompte !

Vous pourrez bientôt régler votre stationnement dans nos parkings Pyramides (Paris 1er), St Martin Rivoli (Paris 4ème), Velpeau Boucicaut (Paris 7ème), Quai Branly (Paris 7ème), Saint-Louis (Paris 10ème), Charlety Coubertin (Paris 13ème), Porte d'Orléans (Paris 14ème) et Robert Debré (Paris 19ème) avec une carte à décompte propre à chaque parking, en vente au local chef de parc. Cette carte comporte un crédit de temps ou d'argent qui sera décompté à chaque utilisation. Renseignements auprès du local d'accueil des parkings concernés.

Pensez autopartage

L'autopartage vous permet de disposer d'une voiture supplémentaire sans les contraintes de la possession : véhicule neuf et entretenu par l'opérateur, disponible 24h/24 et 7j/7 à côté de chez vous, place de stationnement réservée...

La SAEMES accueille dans ses parkings deux opérateurs de l'autopartage : Caisse-commune dans 10 parcs et Mobizen dans 3 parcs.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Découvrez nos parkings rénovés !

LES MODERNISATIONS DES PARKINGS VELPEAU BOUCICAUT (PARIS 7ÈME) ET PORTE D'AUTEUIL (PARIS 16ÈME) SE TERMINENT.

ELLES AURONT NÉCESSITÉ CHACUNE PLUS DE DEUX ANS DE TRAVAUX POUR DES TRANSFORMATIONS SPECTACULAIRES.

Velpeau Boucicaut



Ce parking situé à proximité du Bon Marché et du grand hôtel Lutetia, dont la construction datait des années 70, avait besoin de faire "peau neuve".

Sa rénovation a permis la création d'une sortie véhicules supplémentaire rue Babylone, l'installation d'un ascenseur vitré desservant tous les niveaux à partir de la surface (sortie Sèvres), l'élargissement des places de stationnement grâce à la réduction des poteaux et le réaménagement des 3 cages d'escaliers.

Tout le parc a été repeint et son éclairage sert également de repère aux piétons.

Il reste à créer le nouveau local d'accueil et à mettre en place une signalétique dynamique, un guidage à la place et une décoration attractive pour encore plus de confort.

Rappels importants

- Aucun stockage de matériaux ou de matériels, de quelque nature que ce soit, n'est autorisé dans l'enceinte du parc et plus particulièrement sur les emplacements ou dans les boxes, sauf à engager la responsabilité de l'usager de ce fait.
- N'oubliez pas que vous devez également nous signaler tout changement de véhicule ou d'immatriculation dans les meilleurs délais. (Par l'envoi de(s) carte(s) grise(s) et attestation(s) d'assurance).
- Un parc de stationnement est un lieu public. Nous vous rappelons qu'il y est interdit de fumer.



AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

N° de client :

Nom du parc de stationnement :

Date :

Signature :

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

COMPTE A DEBITER

Etablissement

Guichet

N° du compte

Ciè

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Nom :

Adresse :

CREANCIER

N°national d'Emetteur
420592

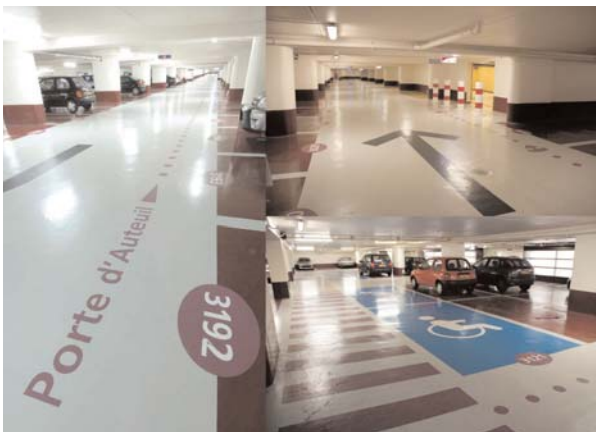
SAEMES

1, rue Léon Cladel
75002 PARIS

> Complétez, datez et signez la présente autorisation de prélèvement automatique.

> Merci de renvoyer cet imprimé dûment rempli au créancier en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.)

Porte d'Auteuil



Un rafraîchissement total de ce parking proche du parc des princes et du stade Roland Garros était indispensable. C'est aujourd'hui chose faite.

L'accès principal comprend à présent un escalier d'une largeur plus importante et deux ascenseurs de grande capacité (accès améliorés pour les personnes à mobilité réduite et les vélos).

Tous les accès piétons ont été rénovés.

De nouveaux locaux d'accueil du public et d'exploitation, largement vitrés, ont été construits au 1er sous-sol à proximité immédiate du nouvel accès piétons principal.

Le réseau de surveillance vidéo, le système de sonorisation, les équipements de sécurité et les installations de ventilation ont été refaits.

La réfection complète de l'éclairage et des peintures ont permis d'améliorer considérablement la luminosité des différents niveaux.

La signalétique et bientôt la décoration apporteront un agrément supplémentaire.

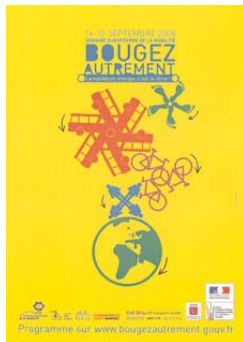


Stationnez Autrement

A l'occasion de la "semaine de la mobilité" qui s'est déroulée du 16 au 21 septembre dernier, la SAEMES a sensibilisé sa clientèle à l'utilisation de moyens de transports complémentaires à l'automobile.

Bien que l'intérêt immédiat de la société pourrait sembler être l'accroissement de la circulation automobile, la SAEMES, fidèle à son slogan « stationnez autrement », se situe au contraire dans une volonté d'accompagner la multimodalité et l'intermodalité, ainsi que l'usage approprié de la voiture individuelle. Elle souhaite donc inciter ses utilisateurs à laisser leur voiture au parking lorsque celle-ci ne constitue pas le meilleur moyen de déplacement pour un usage donné.

Ainsi, elle a distribué des calculateurs éco-mobile à sa clientèle des parkings publics, dans l'optique de les aider à choisir le mode de déplacement le plus adéquat pour chacun de leurs besoins. Des plans de situation indiquant les transports publics les plus proches ainsi que des affiches relatives à cette opération étaient apposés dans les parcs et à la disposition du public.



De sorte à faciliter l'intermodalité, la SAEMES propose désormais à ses clients d'acheter leurs titres de transports directement dans les parkings Pyramides (Paris 1er), Musée du Quai Branly (Paris 7ème) et Porte d'Orléans (Paris 14ème). Ce nouveau service sera étendu par la suite à d'autres parcs de stationnement.

Facilitez vous la vie, pensez au prélèvement automatique !

Merci de retourner ce coupon à

SAEMES

Agence Commerciale 111, rue Montmartre 75002 PARIS
ou directement au Chef du parc de stationnement
dans lequel vous êtes abonnés.

Attention ! Cette autorisation de prélèvement ne pourra être prise en compte
qu'à compter de votre prochaine facture.

Ce mode de paiement ne modifie pas la périodicité de vos règlements.

Ce formulaire n'est pas valide s'il n'est pas entièrement rempli, signé et accompagné d'un RIB.